



Emplacement :

Vente de garage

Samedi 12 septembre 2026

Ce formulaire sert à réserver un emplacement sur la cour asphaltée de l'école O.J.D., le samedi 12 septembre 2026 lors de la vente de garage sous la formule premier arrivé, premier servi. Les résidents d'Yamachiche peuvent réserver un emplacement jusqu'au mercredi 9 septembre 2026.

Veuillez noter qu'un dépôt de 50 \$ en argent comptant, placé dans une enveloppe identifiée, sera exigé lors de l'inscription. Un reçu vous sera remis à titre de preuve de dépôt, que vous devrez présenter le jour de l'événement. Le dépôt vous sera remis à la fin de la vente de garage seulement si votre emplacement est remis à l'état initial de votre arrivée.

Site de la vente de garage : Cour de l'école O.J.D. située au 450, rue Sainte-Anne à Yamachiche.

Coordonnées du vendeur :

Nom :

Téléphone :

Prénom :

Courriel :

Adresse :

Quels sont les objets que vous souhaitez vendre? Veuillez cocher dans la liste suivante les items que vous souhaitez vendre.

- ☐ Vêtements de bébés;
- ☐ Vêtements d'enfants;
- ☐ Vêtements d'adultes;
- ☐ Jouets;
- ☐ Meubles;
- ☐ Appareils électroménagers;
- ☐ Livres;
- ☐ DVD;
- ☐ Outils;

- ☐ Items scolaires;
- ☐ Vaisselle;
- ☐ Appareils électroniques;
- ☐ Accessoires de sport;
- ☐ Accessoires pour les animaux;
- ☐ Outils;
- ☐ Autres, détaillez :

Réservé à l'administration :

Type de pièce d'identité : _____ Valider par : _____

Signature : _____ Date : _____

Emplacement :

Consignes

Afin de participer à la vente de garage qui se tiendra le samedi 12 septembre 2026, vous devez remplir obligatoirement le formulaire d'inscription. La réservation ne peut pas se transférer à une autre personne le jour de l'évènement.

De plus, exclusivement pour cet évènement, vous n'avez pas besoin de permis de vente de garage.

* Si vous souhaitez à nouveau faire une vente de garage à votre domicile, à une autre date, nous vous invitons à formuler une demande de permis au Service de l'urbanisme au 819 296-3795, poste 3645.

Horaire :

Le samedi 12 septembre 2026, vous pouvez arriver sur le site dès 6 h pour monter votre kiosque. Aucun vendeur ne pourra se présenter sur place avant 6 h. La vente de garage commencera à 9 h et se terminera à 15 h.

Lorsque la vente de garage sera terminée à 15 h, vous devrez avoir quitté les lieux au plus tard à 17 h.

En cas de pluie, la vente de garage sera **annulée**.

Responsabilités du vendeur :

1. Vous devez respecter la dimension de votre kiosque (10' x 10');
2. Vous devez apporter vos propres tables et chaises. La Municipalité ne fournit aucun matériel;
3. Vous ne pouvez pas poser des affiches sur la propriété publique (emprise de rues, boulevards, mobiliers urbains, poteaux, etc.);
4. Le jour de la vente de garage, vous devez apporter le coupon que vous avez reçu au comptoir de la réception à la suite du dépôt de votre formulaire. À votre arrivée sur le site de l'évènement, vous devez présenter ce coupon à un bénévole qui vous dirigera vers votre numéro d'emplacement.

Conteneurs à déchets :

À la fin de la journée, vous devez repartir avec tous vos articles. AUCUN objet ne doit rester sur les lieux de la vente de garage ni être jeté dans le conteneur de l'école, de l'hôtel de ville ou de l'église.

Véhicules :

Dans le but de maximiser les ventes de tous les vendeurs sur place, nous souhaitons assurer la meilleure visibilité devant le parc Achille-Trahan en laissant les stationnements pour les acheteurs. Vous ne pouvez pas laisser votre véhicule sur place pendant les heures de la vente de garage. Une fois que vous aurez installé votre kiosque, vous devrez déplacer votre véhicule à l'extérieur du site de la vente de garage. Exemple dans le stationnement de l'église ou dans les rues avoisinantes.

AUCUN véhicule ne sera accepté sur le terrain de la cour d'école de 9 h à 15 h.

Emplacement :

Fin de journée :

Si vous terminez vos ventes avant 15 h, vous devrez ranger vos objets restants en allant les porter à votre véhicule, car celui-ci ne pourra pas circuler dans la cour d'école tant que l'évènement ne sera pas terminé. Pour faciliter vos déplacements, nous vous suggérons de vous apporter des boîtes de rangement.

Vous êtes responsables de la propreté de votre espace lorsque vous quittez les lieux. Vous devrez jeter à la poubelle vos déchets (exemple : emballage de nourriture).

Par la présente, je m'engage à : respecter l'horaire demandé, arriver au plus tard, à 8 h 30, être prêt à commencer la vente de garage pour 9 h, le samedi 12 septembre 2026 et à remettre ce formulaire au comptoir de la réception de l'Hôtel de Ville pendant les heures d'ouverture, et ce, au plus tard le mercredi le 9 septembre 2026, à 16 h :

Heures d'ouverture :

Lundi : 8 h à 12 h et 12 h 45 à 16 h 30;

Mardi : 8 h à 12 h et 12 h 45 à 16 h 30;

Mercredi : 8 h à 12 h et 12 h 45 à 16 h 30;

Jeudi : 8 h à 12 h et 12 h 45 à 16 h 30;

Vendredi : 8 h à 12 h.

Je reconnais avoir pris connaissance des consignes et des recommandations et je m'engage à les respecter. La Municipalité d'Ymachiche se garde le droit de faire des modifications au plan d'emplacement.

Nom : _____ Date : _____

Signature : _____